

10 juin 2005

Centres Informatiques

44% en grève :

un avertissement pour la CNCE

Face au refus de la CNCE de négocier **notre projet d'accord sur les garanties d'emplois et de maintien des Sites**, les Organisations Syndicales appelaient le Personnel à se mobiliser le 10 juin pour se faire entendre par la voie de ses représentants lors de la C.P.N du même jour.

Centre leader ou périphérique, gros ou petit ex-CTIR, 35 % de l'effectif total, soit **44% de l'effectif présent était en grève. Le Personnel de chaque site a manifesté son désaccord avec la CNCE**, démontrant que l'inquiétude concernant le devenir de leur emploi et de leur site est bien réelle.

Les représentants présents à cette C.P.N. ont interpellé la CNCE qui a fait part de sa vision des choses :

G. COTRET, après avoir tenté de minimiser l'avertissement du Personnel, a joué quelque peu au mal entendant en revenant sur sa position :

- Garantie des Sites jusqu'au 31/12/2007
- limitation des SSII à 20% du nombre de jours/homme

en rappelant que la CNCE :

- n'a pas vocation à intervenir dans les Communautés.
- a la priorité de réussir le projet stratégique, alors que l'augmentation du PNB n'est pas forcément à ce jour conforme aux objectifs fixés.

Les fermetures de Sites ne seraient pas à l'ordre du jour contrairement aux convergences et à l'« excellence opérationnelle »...

G. COTRET a proposé un forum qui permettrait des débats libres autour des plans triennaux 2005 / 2008 des 3 Communautés et du CNETI, sans engagement précis...

Il affirme que le personnel des centres n'est pas inquiet et que ce sont les organisations syndicales qui affolent les collègues ! D'après lui, aucun centre ne périliterait et tout se passerait dans l'ordre des choses...

Finally, in front of the mobilization of Personnel, G. COTRET will concede the venue for the return of a meeting of the Group Committee exclusively reserved for IT.

We take note of this meeting and submit an order of the day precisely answering the questions that everyone asks :

Concerning the CNCE : the overall IT policy for the next 3 years

- Projects supra communautaires
 - Project Monétique with the Société Générale (target objective, policy and technical, organization of the intermediate period, legal form of a common structure, personnel statute)
 - Centres de Puissance (same questions)
 - Hub Crédit (social consequences for salaried staff, Caisses and CTIR)
 - Other projects (distribution between communities, estimated charges in j/H)
- Role and missions of CNETI
- Integration of subsidiaries from an IT point of view (CFF, Enténial, IXIS...)
- Guarantees of maintenance of communities and sites inside the communities
- Orientations concerning :
 - the employment policy,
 - the internalization of competences,
 - the recourse to subcontracting,
- Quality of service (objectives, measurement criteria)

Concerning each Community and the CNETI : their strategic plan for the next 3 years

- Major axes of organization and development
- Distribution of activities between sites and associated staff (internal and external)
- Employment policy
 - Analysis of the age pyramid,
 - Objectives of hiring,
 - Plan of reduction of recourse to subcontracting (SSII)
 - Projects of internalization of subcontracted activities outside or inside the Group
- Axes of improvement of service quality – Means implemented

**Le personnel attend des réponses pertinentes et argumentées.
Il saura aussi rappeler la place qu'il tient
dans le réseau des Caisses d'Épargne Ecureuil
et son implication dans les résultats du GROUPE !**

Paris, le 20 juin 2005
L'intersyndicale inter communautés inter sites
des Centres Informatiques des Caisses d'Épargne